

National chargé de 300 tonnes de marchandises pour la région de Goose Bay, pris dans la glace qui n'avait pas été prévue, a été obligé de rebrousser chemin sans avoir livré son chargement. J'ai soutenu alors, et je soutiens encore que même si le Canadien National n'était pas légalement astreint à livrer la marchandise, la compagnie aurait dû s'estimer moralement obligée, comme le fait Air Canada qui accepte la responsabilité de faire parvenir ses passagers à leur destination. Il arrive parfois qu'on doive quitter l'avion et passer la nuit dans un hôtel, aux frais d'Air Canada. Même si, pour finir, c'est en autobus ou en train, on aboutit à sa destination. La compagnie s'en charge. J'estime que le Canadien National avait dans ce sens l'obligation de livrer la marchandise acceptée de bonne foi des expéditeurs, expédiée de bonne foi et commandée de bonne foi par les destinataires. Cette obligation morale de livrer la marchandise a été ignorée tout à fait. Mais parce que c'est l'année des élections à Terre-Neuve, le gouvernement terre-neuvien a décidé de s'engager à livrer cette marchandise par l'intermédiaire d'Air Canada. On fera appel à Air Canada et le gouvernement de Terre-Neuve paiera la compagnie aérienne pour remplir l'obligation qui incombeait au Canadien National.

Je ne veux rien dire au sujet d'Air Canada à l'heure actuelle. Puis-je faire entendre ma voix à la suite de celles qui ont exhorté le ministre des Transports (M. Jamieson) à prendre des décisions et à nous donner une politique de transport aérien régional? Qu'il énonce la politique dont il parle sans cesse pour que nous sachions où nous allons et par quels moyens. Étant donné qu'il y a si longtemps qu'il nous parle de cette politique, je ne saurais l'exhorter trop vivement à prendre une décision et à faire connaître sa politique. Il est temps.

Si ce n'était qu'une formalité—et je ne désire nullement retarder le débat—je présenterais un amendement. Je ne le ferai pas. Toutefois, l'amendement auquel je pense, et qui n'est qu'une formalité, c'est que le montant réclamé par le CN et Air Canada soit ramené à \$1—pour ma part, je voudrais que ce soit encore moins—et qu'il ne soit pas accru avant que le CN et Air Canada n'ait décidé d'honorer leurs responsabilités envers la plus jeune des provinces canadiennes.

• (9.40 p.m.)

M. Walter C. Carter (Saint-Jean-Ouest): Je manquerais à mon devoir si le débat se terminait sans que je fasse quelques commentaires sur l'activité du CN dans ma province et surtout dans ma circonscription. La circonscription de Saint-Jean-Ouest s'intéresse énormément à l'exploitation du CN; de nombreuses personnes de la région gagnent leur vie comme employés de la société. Bien entendu, on a souvent raconté à la Chambre l'histoire du célèbre hold-up d'un train à Terre-Neuve en 1969. De fait, mon honorable ami de Grand Falls-White Bay-Labrador (M. Peddle) a longuement parlé ce soir du système que nous devons endurer à Terre-Neuve, le service d'autocars que le Canadian National a instauré pour remplacer le service-voyageurs que nous avons eu si longtemps dans la province.

Il vaut de répéter certains aspects de l'histoire de l'abandon du service-voyageurs à Terre-Neuve. La plupart des députés se souviennent sans doute qu'au cours du débat sur le bill de 1969 sur le financement des chemins de fer, les députés de ce côté-ci de la Chambre ont exhor-

té le gouvernement et la CCT à revenir sur leur décision d'abandonner le service-voyageurs à Terre-Neuve. Mes amis députés et moi-même, appuyés par la vaste majorité de nos concitoyens de Terre-Neuve, nous sommes opposés vigoureusement au service d'autobus proposé, nous fondant sur le fait que ni le terrain ni le climat de la province ne s'y prêteraient. Aujourd'hui, deux hivers plus tard seulement, nous constatons que nos craintes étaient justifiées. Mon ami de Grand Falls-White Bay-Labrador a signalé que nous avons été témoins de divers accidents, de diverses quasi-tragédies. Dans un cas, un autobus a disparu pendant 12 heures environ avec tous ses passagers.

Lors des débats sur l'abandon du service ferroviaire, nous avons servi de plastron à certains députés de l'autre côté de la Chambre: ils ont ri de ce qu'ils ont appelé nos bouffonneries, alors que nous nous efforcions de conserver ce qui était à nous.

Une voix: Même le ministre des Transports.

M. Carter: Oui, même le ministre des Transports (M. Jamieson). Ils rient jaune maintenant, car presque tous les jours nous les entendons se plaindre de la possibilité qu'on abandonne les services-voyageurs dans leurs propres provinces. La chose est extrêmement grave. Nous autres, à Terre-Neuve, avons servi de cobayes dans le cadre d'un programme du CN tendant à la suppression de son service-voyageurs.

Je souscris à ce qu'a dit mon ami, le député de Saint-Jean-Est (M. McGrath) lorsqu'il a fait allusion aux efforts déployés par le CN en vue de laisser se détériorer la qualité du service des caboteurs à Terre-Neuve. A Terre-Neuve, même un enfant en bas âge se rend parfaitement compte que le CN laisse se détériorer à dessein ce service et décourage toute aide afin de pouvoir le supprimer tout à fait. Je ne serais pas autrement surpris si l'on m'apprenait que c'est cela qui est envisagé également pour le service hôtelier du CN à Saint-Jean. J'aimerais qu'au comité le ministre nous donne l'assurance qu'il n'est pas envisagé de laisser se détériorer le service hôtelier à Terre-Neuve, pas plus que le service des caboteurs. J'attends qu'il nous donne l'assurance que le CN fera tout ce qui est en son pouvoir afin d'améliorer ces services en les rendant rentables par la même occasion.

Je parlerai maintenant des quais du CN à Saint-Jean. Ils contribuent pour beaucoup à l'économie de ma circonscription, et même à celle de Terre-Neuve en général. Mais j'estime vraiment qu'on a pas tiré pleinement parti de ces quais à Saint-Jean, car ils ne servent pas vraiment de station-service de l'Atlantique comme ils le devraient, à cause des installations insuffisantes. Les hommes de métier qui y travaillent ne le cèdent en rien à leurs confrères d'ailleurs au Canada. Ce sont des vétérans expérimentés et bien formés qui peuvent se comparer à tous autres au pays, mais ils sont désavantagés par le système désuet utilisé et par l'indifférence du CN à l'égard des installations de quaiage.

Des employés m'ont dit que presque chaque semaine, on perd un gros volume d'affaires, assez pour assurer le plein emploi à tous ceux qui y travaillent actuellement et à nombre d'autres qu'on pourrait embaucher. Je prie instamment le ministre des Transports et le Canadien National de tirer tout le parti possible du port de Saint-Jean et de profiter de la position stratégique que nous